Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 38 (1893)

Heft: 9

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

divers journaux et correspondants de Berne, quelques nouveaux renseignements sur les manœuvres qui auront lieu du 5 au 14 septembre :

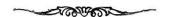
La 3º division a son centre d'approvisionnement à Tavannes, la 5º à Prattelen et Sissach. Il a fallu pour la 3º division prendre des mesures très étendues. L'eau, le foin, la paille n'abondent pas sur ces hauteurs. Il a fallu improviser des dépôts et magasins; il faudra approvisionner les troupes en eau, ni plus ni moins qu'au Dahomey, où pendant la campagne de Tunisie. Tout cela ne se fera pas sans grands frais, et comme le foin, la paille, sont hors de prix, la note sera élevée et elle contribuera à encourager les adversaires des grandes dépenses militaires si impopulaires dans les campagnes, sans parler des villes.

Le terrain des opérations s'étend entre Delémont, Olten, Rheinfelden et Bâle; l'intendance a concentré ses services à Bienne.

L'hypothèse de ces manœuvres est la suivante: Une armée venant de l'ouest a passé le Doubs supérieur et a réussi à gagner la haute plaine suisse jusque près de Berne. Elle envoie sur son flanc gauche une division (la 3^e division) par le Jura, qui s'engage dans la vallée de la Birse, vers Bâle et le Rhin, entre Bâle et Rheinfelden.

De l'autre côté, une armée suisse, concentrée également sur la haute plaine, du côté de Zurich, détache sur son flanc droit une division (la 5^e division) dans la vallée de la Birse, où se livreront, par suite de la rencontre des deux divisions, les prin ipales batailles.

Ces deux divisions n'ont qu'un but tactique, le grand rôle stratégique étant réservé aux forces considérables constituant le gros des deux armées, qu'on suppose massées sur la haute plaine; mais considérées en elles-mêmes, les opérations de ces deux divisions se résument dans l'interprétation suivante: Une armée française cherche à gagner le Rhin par la vallée de la Birse, pour entrer dans le grand duché de Bade en franchissant le fleuve soit à Rheinfelden, soit à Sæckingen, et une armée suisse arrive de Zurich pour repousser l'envahisseur du territoire helvétique.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

M. le colonel Gallati de Glaris et M. le lieut.-colonel F. Blanc d'Avenches, chef d'état-major de la l^{re} division, ont été désignés pour assister aux prochaines manœuvres des ll^e et Ill^e corps d armée trançaise, à Beauvais.

M. le colonel Ceresole, commandant du 1^{er} corps d'armée, et le lieutenant-colonel Burkalter, instructeur de 1^{re} classe d'infanterie, ont été désignés pour suivre les manœuvres du 11^e corps allemand. Lis seront rendus pour le 10 septembre à Giessen.

Le Conseil fédéral a promu capitaines d'infanterie MM. Louis-John Monnier de et à Genève, Edouard de Meuron, d'Orbe, à Lausanne, et James Quinclet, de Vevey, actuellement instructeur de deuxième classe d'infanterie à Colombier, tous trois 1^{ers} lieutenants.

M. Rodolphe Finsler, de Zurich, est nommé aumônier du 22^e régiment, en remplacement de M. Nabholz, démissionnaire.

On écrit de Berne à la Revue sous le titre Choses militaires:

- « Il y a en ce moment dans la presse de la Suisse allemande de la polémique relative au pain scientifique, le pain aleuronat. Après le café au lait condensé, les conserves, le biscuit, les inventeurs se rabattent sur le pain quotidien qu'ils veulent plus nutritif. Malheureusement, il y a presque toujours derrière les innovations des industriels qui poussent à la roue.
- » Un journaliste des Grisons recommande le pain de son canton, fait de farine de sarrasin et pouvant se conserver trois semaines. C'est la guerre à l'estomac du soldat! Qu'on fasse donc ces expériences dans les pénitenciers et que l'on renonce à prendre l'estomac de nos miliciens pour des cornues desquelles on veut tirer des formules chimiques. Chaque époque a ses marottes; il y a quelque quinze ans, c'était le thorax; le pays tout entier s'en occupait en prose et en vers.
 - » Qui parlerait aujourd'hui du thorax?... »
- « Le 15 août, le Conseil fédéral s'est occupé de la chaussure des troupes, notamment de celle des divisions III et V qui vont entrer en lice dans une dizaine de jours. Les hommes devront être pourvus d'une chaussure apte à la résistance, à défaut de laquelle on avisera à les pourvoir de l'escarpin fédéral d'ordonnance de 1886. Il est vrai que ce modèle est démodé; depuis 1886, sans que le pied humain ait changé, une autre forme a été adoptée. Il paraît qu'il y a 10,000 paires de ces souliers en magasin; on vient d'en décider le retrait. Ils ont coûté 160,000 ou 180,000 fr., c'est 50,000 fr. qu'on encaissera, puisqu'on les vendra 5 fr. la paire. Cela fera une différence en moins de plus de 100,000 fr. à l'inventaire. Ces souliers se détériorent dans les magasins; il taut entretenir le cuir; la sécheresse fait sauter les coutures; l'humidité les moisit. Comme on le voit, les approvisionnements en magasin sont exposés à être dépréciés. Ni les conserves, ni la chaussure ne se conservent indéfiniment; il vient un moment où il faut les livrer à l'usage auquel les unes et les autres sont desdestinées. Ainsi donc qu'on se le dise; comme forme c'est du 1886, comme solidité, c'est de toute première qualité. Rien des godillots en carton pâte de 1871; ce sont de forts escarpins avec semelles garnies d'une ferrure, avec lesquels un membre du Club alpin pourrait tenter toutes les escalades. Et ça ne coûte que cinq francs, cent sous, c'est pour rien, c'est un prix de liquidation, mais aussi ces malheureux souliers s'en allaient d'un magasin à l'autre, changeant de couleur à vue d'œil; ils en étaient devenus gris. »

Zurich. — La semaine dernière, un vol de 3000 fr. a été commis aux casernes de Zurich, au préjudice de la caisse du quartier-maître. M. le lieutenant-colonel Pietzker a été victime d'un vol de 800 fr. somme à lui remise en garde par des recrues de cavalerie.

Fribourg. — Le gouvernement a promu au grade de capitaine M. David Duval, de Genève, premier lieutenant dans le bataillon 16, instructeur d'infanterie à Colombier.

France. — Par décret du 26 août, les généraux Fabre et Poilloue de Saint-Mars ont été nommés commandants des 16° et 12° corps d'armée. Le général Fabre sort de l'ancien corps d'état major. Le général Poilloue de Saint-Mars sort de l'infanterie. Les deux promus ont 61 ans.

Un décret du même jour a nommé trois généraux de division et six généraux de brigade.

— Quelques expériences assez curieuses ont été faites à Asnières, près Paris, par M. Louvet, bicycliste connu, dit le *Journal des Debats*.

Un velocipédiste militaire porteur d'une dépêche, est supposé arriver en temps de guerre près d'une rivière dont le pont a été détruit. En l'absence de toute embarcation, M. Louvet propose deux

moyens pour laire traverser l'eau à sa machine.

Dans la première expérience, I inventeur admet la proximité d'un village et se sert d'une porte quelconque en bois, sur laquelle la bicyclette est couchée et maintenue par quelques clous, que le bicycliste peut enfoncer à l'aide de la clei angiaise qui se trouve dans sa sacoche. Quelques minutes suffisent pour cette opération, après laquelle l'homme se deshabille rapidement, met ses vêtements sur ce radeau improvisé, qu'il pousse devant lui en nageant, et qui est très suffisant pour porter le poids de sa machine. C'est ainsi que M. Louvet a pratiqué, et en quelques minutes il a pu traverser la Seine.

Dans la deuxième expérience, on admet l'absence de toute habitation, et deux ou trois grandes perches sur lesquelles la bicyclette est maintenue au moyen de ficelles ou courroies suffisent pour lui fane traverser l'eau.

Allemagne. — L'empereur a commandé pour les manœuvres du lie corps d'armée suisse le général comte Keller, qui a pris comme adjudant le lieutenant de la garde prussienne de Perrot, fils de M. le colonel de Perrot.

L'Allemagne désignera un second officier supérieur pour assister aux manœuvres. (Voir à *Rassemblement* page 418, ordre N° 5 de M. le colonel Feiss).

Italie. — D'importantes manœuvres des le et lle corps d'armée ont lieu en Piémont dans cette première moitié du mois de septembre, sous la direction du général de Sonnaz et le commandement supérieur du roi Humbert. Tous les journaux italiens s'en occupent avec soin, et plusieurs, le Diritto entr'autres, joignent à leurs articles une carte du terrain des opérations. On a remarqué, paraît-il, que la Suisse n'avait envoye aucune délégation militaire, tandis qu'elle a délégué des missions aux manœuvres de tous ses autres voisins. Lacune purement accidentelle, à laquelle on aurait tort, en Italie, d'attacher la moindre importance.